



Date de la convocation 19 mars 2009  
Date d'affichage 19 mars 2009

## **PROCES-VERBAL de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 mars 2009

L'an deux mil neuf, le **27 mars à 20 heures trente.**

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de : Monsieur Pierre BACQUÉ, Maire de le Vaudoué.

**Présents** : M. BACQUÉ Pierre, Maire,  
Mme SERIEYS Janine, Mme VERRECCHIA Brigitte, M. DESPLANCHES Jean-Pierre,  
M. CAUBET Octave, Maires-Adjointes,  
M ROMBI Jean-François, Mme JOLY Elisabeth, Mme COLLIGNON Françoise,  
M.LEROY Christophe, M. TIXIER Thierry, Mme LEFEVRE Françoise, Mme  
OZANNE Michèle, Mlle DELORME Stéphanie, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés** : Mme MISSAOUI Sandrine

**Absents** : M. BAC Alexandre

**Pouvoirs** : Mme MISSAOUI Sandrine donne pouvoir à M. ROMBI Jean-François

**Secrétaire de séance** : M. LEROY Christophe

---

Le compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2008 est approuvé à l'unanimité

---

### **ORDRE DU JOUR**

1. Compte administratif 2008
2. Compte de gestion 2008
3. Vote des 4 Taxes
4. Budget 2009
5. Subventions aux associations
6. Création d'un poste de rédacteur

---

### **1 – Compte administratif 2008 et affectation du résultat**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de **Monsieur DESPLANCHES**, Maire-Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2008 dressé par Monsieur Pierre BACQUÉ, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1.) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

**Fonctionnement** :

RECETTES réalisées : 553 892,44 €  
DEPENSES réalisées : 488 231,58 €  
Excédent de l'exercice : 65 660,86 €  
Excédent reporté (002) : 70 567,66 €  
**Excédent cumulé** : **136 228,52 €**

**Investissement** :

RECETTES réalisés : 863 572,67 €  
DEPENSES réalisés : 794 482,12 €  
Excédent de l'exercice : 69 090,55 €  
Déficit reporté (001) : 168 466,83 €  
Déficit : **99 376,28 €**  
**R.A.R à reporter** : 13 649,73 €  
**Déficit cumulé** : **113 026,01 €**

2) Constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3) Vote et arrête à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4) Considérant le **déficit** d'investissement, décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2007 s'élevant à 136.228,52 € ainsi :

- la somme de 113 026,01 € à la section d'investissement au compte 1068.
- la somme de 23 202,51 € à la section de fonctionnement au compte 002.

## 2 – Compte de gestion 2008

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BACQUÉ, Président,

après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice **2008** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développements des comptes de tiers, ainsi que de l'actif, l'état passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2008**,

après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant sur le bilan de l'exercice **2007**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant l'exactitude des écritures :

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier **2008** au 31 décembre **2008**, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2008**, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

DECLARE qu'à l'unanimité, le compte de gestion dressé pour l'exercice **2008** par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## 3 – Vote des 4 Taxes

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à fixer les taux des impôts locaux pour l'année 2009. Sur proposition de la Commission des finances, le Conseil Municipal est favorable au maintien d'une progression modérée de l'évolution des taux et à l'unanimité :

**DECIDE** d'augmenter le taux des 4 taxes communales de 3%, soit

|                          | Taux 2007 | Taux 2008      |
|--------------------------|-----------|----------------|
| Taxes Habitation         | 7,81 %    | <b>8,04 %</b>  |
| Taxe Foncière (bâti)     | 14,47 %   | <b>14,90 %</b> |
| Taxe Foncière (non bâti) | 42,92 %   | <b>44,21 %</b> |
| Taxe Professionnelle     | 12,06 %   | <b>12,42 %</b> |

## 4 – Budget 2008

Monsieur le Président propose au Conseil Municipal de voter pour l'année 2009 un Budget Unique et donne lecture de ce budget.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**AUTORISE** Monsieur le Président à établir un Budget Unique.

**DECIDE** de reprendre, après lecture du résultat de l'exercice 2008 :

Section Fonctionnement excédent : 23.202,51 €

Section Investissement déficit : 99.376,28 €

**ACCEPTE** à l'unanimité le Budget 2009 s'équilibrant en RECETTES et en DEPENSES comme suit :

**Section Fonctionnement** : 602 003,00 €

**Section Investissement** : 211 713,00 €

## 5 – Subventions aux associations

Monsieur le Président rappelle que les dossiers de demande de subvention doivent être accompagnés des bilans financiers. A cette date, l'intégralité des documents n'ayant pas été réceptionnée en mairie, Monsieur le Maire propose de reporter le vote au prochain conseil municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
Décide de reporter ce vote au prochain Conseil Municipal.

## 6 – Création d'un poste de rédacteur

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder au remplacement de la Secrétaire de Mairie qui a obtenu sa mutation au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Afin de recruter un agent sur ce poste, il convient de créer un emploi de Rédacteur à temps complet pour assurer les fonctions de Secrétaire de Mairie à compter du 15 Avril 2009.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,  
Décide d'adopter la proposition du Maire.

Dit que les crédits seront inscrits au budget au chapitre 012.

Monsieur le Maire propose de rattacher 2 délibérations non prévues à l'ordre du jour ( points 7 et 8)

## 7 – Demande de subvention pour travaux d'étanchéité sur la toiture-terrasse de l'Ecole primaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa sollicitation auprès du Président du Conseil Général afin d'obtenir une subvention par dérogation du fait des travaux réalisés en urgence sur la toiture de l'Ecole Primaire.

Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise HERKRUG ETANCHEITE pour un montant de 11 412,54 € TTC.

La dépense a été réglée en 2009 sur les Restes à réaliser 2008 - Chapitre 23.

Cette subvention serait d'un montant de 3 995,00 €(35% du montant des travaux HT)

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la décision et sollicite une subvention auprès du Conseil Général au titre du Fonds départemental E.CO.LE,

Dit que les crédits sont inscrits au Budget 2009.

## 8 – Demande de subvention « Aides aux Bibliothèques »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité d'obtenir une subvention par le Conseil Général pour une aide spécifique au titre de la connexion à Internet de la Bibliothèque.

Détail du budget de l'opération :

|                           |                 |
|---------------------------|-----------------|
| - Ordinateur :            | 659,68 €        |
| - Matériel périphérique : | 232,27 €        |
| - Abonnement ADSL :       | <u>527,59 €</u> |
| Total :                   | 1 419,54 € HT   |

Le taux de subvention est de 60% du montant HT des dépenses, soit : 851,72 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la décision et sollicite une subvention auprès du Conseil Général au titre de l'Aide aux Bibliothèques.

Dit que les crédits sont inscrits au Budget 2009.

## 9 – Affaires et informations diverses

**Mme SERIEYS** fait part des informations concernant la dernière réunion du SIROM

La facturation des ordures ménagères sera calculée au nombre d'habitants et non plus au poids de la tournée.

Le papier a été collecté pour un poids de 19545 Kg soit : 26,4 Kg/habitant.

Une sensibilisation à l'usage des déchetteries et du recyclage est nécessaire. M. le Maire précise qu'il a demandé la présence d'un bus podium de sensibilisation au recyclage sur la commune.

Un collecteur de textiles est à disposition sur le parking d'Intermarché.

**Mme OZANNE**

Comité syndical de la Rivière Ecole du 24/03/2009

Deux adhésions supplémentaires en 2009 : Ru du Moulignon et Ru du Rebais. Les 13 communes adhérentes doivent délibérer. La décision aurait lieu en Juin.

Le nettoyage de la rivière et des berges est à la charge des communes respectives avant l'entrée au Syndicat.

Syndicat intercommunal d'assainissement du 12/03/2009

Une étude est lancée pour l'achat de centrifugeuses dans le but d'améliorer la qualité des boues. Ce projet serait financé à 60%. La 2<sup>ème</sup> tranche de travaux « chemin du Petit Mon Solu est estimée à 125 000 € HT

Le coût de la mise aux normes du canal de comptage est estimé à 78 000 Euros.

**Mme DELORME**

Syndicat de transports

Certains enfants du Vaudoue ont détérioré les cars.

**M. LEROY**

SMEREP réunion Décembre 2008

L'Etude pour la réalisation du SCOT concernera plus particulièrement FONTAINEBLEAU que les communes du PNR.

**Mme VERRECCHIA**

Conseil d'Ecole du 6 mars

Sorties éducatives en projet, Carnaval le 4 avril sur le thème du cirque, Kermesse le 28 juin.

Conseil Syndical du collège

Le projet du gymnase sera financé à hauteur de 45 %. La Région a accepté de financer, la structure ESF en bénéficiant à titre associatif. Début construction fin 2009-début 2010.

**M. DESPLANCHES**

Syndicat d'électrification

Regroupe les besoins ruraux. Les subventions concernant l'éclairage public sont moindres.

Le Syndicat risquerait d'être absorbé par un Syndicat Départemental.

---

*L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 23h05*

**Le Maire,  
Pierre BACQUÉ**